



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Séjour de la santé

Question écrite n° 35857

Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des agents de la fonction publique hospitalière exclus des bénéficiaires du Séjour de la santé, et plus particulièrement ceux travaillant au sein de foyers d'accueil spécialisés. Ces professionnels, dont les missions sont essentielles, ne bénéficieront pas de revalorisation de leurs salaires, quand leurs collègues, travaillant dans les mêmes communautés hospitalières, verront leurs rémunérations majorées de 183 euros. Cette différence de traitement est vécue comme une véritable injustice et suscite la plus grande incompréhension. Elle lui demande donc de lui faire part des mesures que le gouvernement entend prendre afin de corriger cette différence de traitement pour le moins incompréhensible.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35857

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2021](#), page 630

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)